

Service du renseignement de sécurité

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, on a coutume de dire que les Canadiens sont assez ennuyeux et qu'ils ne s'intéressent guère à la politique. De fait, on dit que les Canadiens sont plutôt ternes. En examinant le projet de loi présenté par le gouvernement, un observateur venant d'un autre pays ou d'une autre planète en déduirait assurément que sous ces apparences ou en dépit de cette réputation, les Canadiens doivent être plutôt dangereux. Malgré les apparences, il se trame des choses terribles. Ces gens-là doivent comploter, participer activement à des groupes terroristes et vouloir renverser l'État par la force.

On pourrait croire, d'après le projet de loi à l'étude, que les activités subversives sont chose courante au Canada. Nous devons nous protéger. La sécurité de notre gouvernement est gravement compromise, ce qui nécessite une police secrète munie d'énormes pouvoirs en vue d'enrayer cette subversion généralisée. En fait, il est absurde de présumer que les Canadiens sont des destructeurs et des terroristes coupables d'avoir semé la subversion et le terrorisme au Canada et que le gouvernement a besoin du projet de loi qu'il nous présente aujourd'hui.

En l'an de grâce 1984, rendu célèbre par le livre de George Orwell, nous trouvons dans le projet de loi à l'étude des passages qui actualisent les avertissements de ce romancier. C'est le monde imaginé par George Orwell qui prend vie, notamment au chapitre des définitions.

Ce projet de loi accorde au gouvernement des pouvoirs très étendus. Les définitions sont si larges qu'à peu près n'importe quelle activité politique visant à provoquer le changement peut être jugée contraire aux meilleurs intérêts du Canada et du gouvernement canadien. Les agriculteurs qui protestent contre la hausse des taux d'intérêt et les faillites agricoles; les travailleurs qui participent à des grèves ou à des manifestations; les pacifistes qui signent des pétitions; les fidèles qui recueillent des fonds pour des pays étrangers asservis par des dictatures de droite ou de gauche; tous peuvent être qualifiés de subversifs en vertu des définitions très floues énoncées dans cette mesure. On pourra enregistrer leurs conversations téléphoniques, fouiller dans leurs dossiers médicaux et juridiques et se livrer contre eux à une foule d'activités que l'on associe normalement à un État policier. Des gens qui font de la politique en toute légitimité pourront être soumis à des mesures qui sont courantes dans les États policiers de droite ou de gauche.

J'ai fait allusion à George Orwell parce que ce débat sur le projet de loi C-9 est émaillé de pensées orwelliennes et de la double-pensée contre laquelle Orwell nous a mis en garde. Je trouve très étrange que le gouvernement ait créé la Commission McDonald, la chargeant de faire enquête sur les présumés actes illégaux commis par la GRC et de recommander des mesures visant à garantir que les Canadiens ne soient plus victimes à l'avenir de tels actes illégaux. La Commission a longuement travaillé la question, et quel fut le résultat? Le gouvernement présente un projet de loi qui aurait pour résultat de rendre légaux les empiètements que l'on a commis contre les libertés civiles des Canadiens. Le gouvernement s'est servi de cette commission comme prétexte pour étudier la question.

Il s'en est servi comme prétexte pour légaliser ces mêmes activités illégales qui avaient été le point de départ de cette entreprise destinée à protéger les Canadiens. Voilà un détournement de sens digne d'Orwell un gouvernement qui fait adopter une charte des droits et qui est très fier d'avoir accordé aux Canadiens des garanties quant à leurs droits en matière de liberté politique, religieuse et d'expression et qui, d'autre part, propose une loi qui retire ces droits que l'on vient d'accorder.

Malheureusement, notre Charte des droits et libertés porte une grosse tache rouge. Notre symbole national a été endommagé par une personne malavisée. Cependant, ce projet de loi est une tache noire qui souille notre Constitution et notre Charte des droits et libertés mille fois plus grave que la tache rouge qui macule ce document. En effet, cette tache noire va oblitérer le cœur et l'âme de notre Constitution et de notre Charte des droits et libertés alors que la tache rouge n'est qu'une tache d'encre sur un bout de papier. Le projet de loi inaugure une période sombre pour les Canadiens.

C'est surtout évident dans l'article des définitions. Mes collègues conservateurs et néo-démocrates ont signalé à maintes reprises à la Chambre les dangers que présente ce projet de loi. Je suis persuadé que le gouvernement et le ministre compétent diront que nos exemples sont exagérés et que le service de sécurité n'espionnera pas les gens qui sympathisent avec certaines causes au Salvador et recueillent peut-être des fonds pour les aider. Bien sûr, on ne vas pas commencer à tenir des dossiers sur les gens qui participent à des manifestations pacifistes ou sur les agriculteurs qui utilisent leurs tracteurs pour bloquer les rues, afin de protester contre les taux d'intérêt élevés et les faillites d'exploitations agricoles. Le gouvernement prétendra que ce sont des exemples exagérés.

● (1820)

Il est peut-être vrai, monsieur le Président, que le ministre et le gouvernement actuel n'utiliseront ni n'interpréteront ces pouvoirs de façon aussi large. Ce sont, à mon avis, d'honorables députés et des personnes honnêtes qui n'useront pas ce que nous considérons être comme des procédés illégaux contre leurs concitoyens. Je ne suis pas si certain, cependant, monsieur le Président, qu'ils soient capables de contrôler les hommes et les femmes qui seront engagés pour servir au sein de cet organisme. Le gouvernement et le ministre ont prouvé depuis fort longtemps qu'ils étaient incapables de contrôler les gens relevant de leur compétence.

Selon nous, monsieur le Président, nous créons là un monstre autonome et ses maîtres politiques ne seront pas plus capables de le contrôler, qu'ils n'ont réussi à avoir bien en main d'autres secteurs de leur bureaucratie qui ont grossi, pris de l'ampleur et fini par les engloutir. J'ai bien peur, monsieur le Président, que nous ne soyons en train de créer un monstre bien plus effrayant que tous les autres monstres bureaucratiques que nous devons à nos vis-à-vis. Nous allons donner naissance à un monstre bureaucratique capable d'engloutir de nombreux Canadiens et peut-être de détruire leur vie, car nos vis-à-vis n'ont pas sous leur coupe les gens qui devraient normalement relever de leur compétence.